



PNUD/Mali

**Pays: Mali**

## **Document de Projet**

# **«Appui au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion d'un dialogue national au Mali»**

**Résultat global attendu :** L'adhésion des citoyen(ne)s, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, à la paix et à la cohésion sociale est renforcée par des processus transparents de dialogue inclusif, respectueux de l'égalité de genre.

### **Résultats spécifiques :**

1. Les parties prenantes, notamment les organisations locales, les autorités coutumières, la société civile, les médias et les institutions de la République sont capables de contribuer efficacement à l'élaboration de mécanismes durables d'analyse et de gestion des conflits, sur la base des valeurs positives de la société malienne.
2. Le dialogue social est mené de manière inclusive avec une contribution essentielle des médias, des associations féminines, des jeunes et de la Commission Dialogue/Réconciliation et contribue à effectivement réduire les risques de conflits.
3. Le projet est mis en œuvre de manière efficiente et contribue efficacement à la formulation d'une stratégie et d'un plan de sensibilisation et de communication pour la promotion du dialogue national et de la cohésion sociale au Mali.

**Partenaires de mise en œuvre :** Secrétariat technique du Forum de la Société Civile, Conseil National des Organisations de la Société Civile, Réseau des Communicateurs Traditionnels, Conseil Economique et Social, Haut Conseil des Collectivités Locales, Commission Dialogue et Réconciliation, Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, Ministère de l'Administration Territoriale, Confédération des Organisations Féminines, Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires, Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali (URTEL), Alliance des radios communautaires du Mali et Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM).

**Agence de mise en œuvre :** UNDP

### Description sommaire

Le projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion d'un dialogue national au Mali s'inscrit dans le cadre de l'appui conjoint des Nations Unies à la transition au Mali (Axe 1 : Gouvernance et restauration de la paix, CCAT). Il contribue également à la stratégie d'appui du PNUD à la transition.

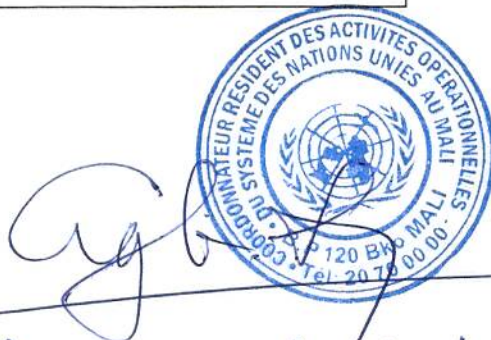
Le projet vise le renforcement de l'adhésion des citoyen(ne)s, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, à la paix et à la cohésion sociale, à travers des processus transparents de dialogue inclusif et respectueux de l'égalité de genre.

La mise en œuvre du projet permettra d'atteindre les résultats suivants :

1. Les parties prenantes, notamment les organisations locales, les autorités coutumières, la société civile, les médias et les institutions de la République sont capables de contribuer efficacement à l'élaboration de mécanismes durables d'analyse et de gestion des conflits, sur la base des valeurs positives de la société malienne.
2. Le dialogue social est mené de manière inclusive avec une contribution essentielle des médias, des associations féminines, des jeunes et de la Commission Dialogue/Réconciliation et contribue à effectivement réduire les risques de conflits.
3. Le projet est mis en œuvre de manière efficiente et contribue efficacement à la formulation d'une stratégie et d'un plan de sensibilisation et de communication pour la promotion du dialogue national et de la cohésion sociale au Mali.

Total resources required:	<b>\$ 1, 222,000</b>
Requested from BCPR	\$ 500,000
- Other donors (Japan):	\$ 500,000
- PNUD Mali :	\$ 222,000

Approuvé par :



Approuvé par (PNUD):

Représentant Résident au Mali

Aurelien A. Agbénouei

## SOMMAIRE

I. Contexte du projet .....	4
II. objectifs et Stratégie .....	7
<b>a. Principes généraux</b> .....	7
<b>b. Objectifs stratégiques</b> .....	9
III. composantes du projet.....	12
Composante 1 : Renforcement des capacités des parties prenantes dans l'élaboration de mécanismes durables d'analyse et de gestion de conflit.....	12
Cette composante porte sur deux volets. ....	13
Le premier est relatif au renforcement de la Commission Dialogue et Réconciliation. Les activités qui cibleront la Commission Dialogue et Réconciliation se concentreront sur les points suivants :.....	13
IV. Modalités de gestion et contexte légal.....	15
<b>1. Durée et financement du projet</b> .....	15
<b>2. Structure de gestion du projet</b> .....	15
Exécution du projet.....	15
Suivi/Evaluation .....	16
<b>3. Contexte légal</b> .....	17
V. Risques .....	17
VI. Coordination .....	18

## I. CONTEXTE DU PROJET

Le Mali est un pays enclavé au sein de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1 241 238 kilomètres carrés. Il partage plus de 7000 kms de frontières communes avec sept pays : la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal.

Le pays est divisé en huit régions, un district (Bamako) et 703 communes dont 666 rurales. Le Nord, constitué des régions de Gao, Kidal et Tombouctou, couvre les deux tiers du pays et compte près de 10% de la population totale estimée à 14 528 662 habitants (Recensement General de la population, 2009).

Le taux de croissance démographique (3,6%) figure parmi les plus élevés au monde. La population est très jeune, près de 65% ayant moins de 25 ans. Les femmes représentent 50,4% de la population. La population malienne est en majorité rurale, 70% vit en milieu rural.

Avec un indice de développement humain de 0.344, le Mali figure parmi le groupe de pays à développement humain faible et se classe 182<sup>ème</sup> sur 186 selon le Rapport 2013 sur le Développement Humain Durable (PNUD).

Au niveau socioculturel, le Mali est une terre de vieilles civilisations. Son histoire est l'une des mieux connues de l'Afrique subsaharienne. La société malienne est basée sur des valeurs traditionnelles, ce qui a un impact sur le statut de la femme accentuant ainsi les inégalités de genre. Ces inégalités affectent la condition juridique de la femme malienne. Ainsi, même si la Constitution reconnaît le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, cela se traduit faiblement par des législations positives favorables aux femmes. Le Mali a également ratifié les principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits des femmes. Cependant, leur application reste assez faible. Aucune législation n'est adoptée contre la pratique de l'excision qui est très élevée dans le pays (83% des femmes ont déclaré avoir subi l'excision en 2010 (MICS 2010)). Selon les indicateurs de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), la rémunération des femmes, dans les secteurs formel et informel, est généralement inférieure à celle des hommes. Les femmes ont également un accès limité aux facteurs de production et aux ressources (terre, bétail, crédit). Elles consacrent plus de temps aux travaux domestiques et moins de temps aux activités économiques marchandes. Sur le plan sociopolitique, le degré d'inégalité est plus grand en ce qui concerne la prise de décisions dans les secteurs public et privé. La faiblesse de cette représentation des femmes est due à l'absence générale de politiques tenant compte des sexo-spécificités dans la gouvernance locale, l'appareil judiciaire, les partis politiques, les organisations d'employeurs et les syndicats. L'engagement n'est pas visible pour intégrer les femmes dans les processus de prévention et de gestion des conflits. Bien que des mécanismes nationaux existent pour mettre en œuvre les engagements du Programme d'action de Beijing, l'insuffisance de ressources humaines et financières et la faiblesse des travaux de recherche les rendent moins efficaces. Ces disparités font que le niveau de l'indice d'inégalité de genre du Mali (0.649) est assez faible. Ce qui classe le pays 182<sup>ème</sup> sur 186 pays (PNUD 2013).

Sur le plan politique, le Mali a connu une transition démocratique à partir de la fin des années 90. Le pays était alors considéré comme stable, avec des institutions

démocratiques et fiables suite à l'organisation de différents scrutins jugés crédibles et transparents.

La Décentralisation, enclenchée depuis plus d'une décennie, a permis de renforcer les bases de la gouvernance locale à travers notamment les élections locales et une gestion décentralisée du pouvoir. Cependant, ce processus de décentralisation a souffert de l'insuffisance de transfert de ressources pour financer les compétences transférées aux collectivités locales.

Les régions Nord du pays, en raison notamment de conditions climatiques extrêmes, souffrent d'un développement faible en termes d'équipements, d'infrastructures et de services sociaux de base, en dépit d'investissements publics conséquents réalisés dans ces zones.

La souveraineté du Mali a été historiquement contestée dans la partie Nord du pays depuis son accession à l'indépendance. Des rebellions successives ont ainsi éclaté, suivies d'affrontements militaires entre l'armée nationale et des groupes armés réclamant l'autonomie pour le Nord. Différents accords politiques ont été conclus, mais leur mise en œuvre a été souvent contestée par la suite, enclenchant un cycle récurrent de conflits dans cette partie du pays. Ces rebellions ont mis en lumière les grands déséquilibres régionaux dont souffre le pays.

L'insuffisante présence, ainsi que la faiblesse de l'Etat, dans les régions Nord ont favorisé la prolifération de différents groupes terroristes et criminels qui ont établi des liens avec des organisations transnationales criminelles se livrant à différents trafics, notamment de stupéfiants, d'armes et de kidnappings.

Le mouvement séparatiste Touareg du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), en lien avec AQMI, a envahi le Nord du pays en 2012, chassant ainsi l'armée nationale de ces zones. Le retour des combattants lourdement armés de la Lybie a aussi contribué à la déstabilisation finale du pays.

Depuis un an, le Mali vit une situation de crise politique et militaire qui a affaibli et déstructuré l'Etat. Le pays est ainsi plongé dans une situation de « ni paix, ni guerre » qui perdure. En effet, un groupe de militaires mécontents a renversé le Président Amadou Toumani Touré le 22 mars 2012<sup>1</sup>, à quelques semaines de l'organisation d'un scrutin présidentiel. Le coup d'Etat militaire a remis en cause les acquis démocratiques des vingt dernières années. Le changement brusque de régime a accéléré la chute brutale des régions Nord qui faisaient l'objet d'attaques armées par des groupes islamistes et des mouvements rebelles. Ces groupes islamistes et mouvements rebelles (ANSAR DINE, MUJAO, AQMI, MNLA) ont occupé les 2/3 de la partie nord du territoire malien incluant les trois grandes régions administratives (Gao, Tombouctou et Kidal). Le mouvement rebelle TOUAREG, le MNLA, a ensuite été évincé des régions Nord par les groupes islamistes qui y ont instauré un état de non-droit, appliquant ce qu'ils appellent la Charia (loi islamique « dure ») et commettant des exactions quotidiennes, ainsi que de graves violations des droits humains à l'encontre des populations locales restées sur place. Les femmes et les enfants ont ainsi payé un lourd tribut en raison des nombreuses violations dont ils ont été victimes (viols, enrôlements forcés, ...).

<sup>1</sup>Le coup d'état du 22 mars a été unanimement condamné par l'ensemble de la communauté internationale (UE, France, Etats Unis), des Nations Unies et des organisations régionale (CEDEAO) et continentale (UA) qui ont exigé un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

De plus, ces groupes armés « djihadistes » interconnectés s'adonnaient à toutes sortes d'activités liées au trafic de drogue, au commerce illicite d'armes légères et de petits calibres (ALPC), à la traite humaine, etc., menaçant la stabilité interne des pays voisins, étant donné leur vocation transnationale et inquiétant sérieusement la CEDEAO, l'UA, les Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble.

Actuellement, avec l'appui de la communauté internationale (en particulier l'UE, la France, les Etats Unis et les Nations Unies) et des organisations sous-régionales (CEDEAO), régionale (UA), le Mali cherche à repousser hors de ses frontières ces mouvements islamistes armés et à recouvrer l'intégrité de son territoire.

Bien que n'ayant fait qu'aggraver une situation politique, sécuritaire, humanitaire, économique et sociale dans une région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest déjà en proie à une extrême vulnérabilité du fait des sécheresses récurrentes, de nombreuses crises politiques, de conflits armés et des conséquences de la guerre libyenne, la crise malienne a eu un impact dramatique plus grand sur les populations, en termes de déplacements importants de personnes à l'intérieur et de réfugiés dans la plupart des pays limitrophes que sont l'Algérie, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. A ce jour, on dénombre 160 000 personnes déplacées internes, tandis que 350 000 maliens ont cherché refuge dans les pays limitrophes. L'accès humanitaire des régions Nord rencontre certaines difficultés.

La suspension de l'aide publique suite au coup d'Etat a conduit à la réduction du budget 2012 de 30% et une contraction de 33% des dépenses globales (loi de finance rectifiée 2012). La crise a également provoqué une baisse de l'activité économique conduisant le pays à une récession avec un taux de croissance révisé de -1.2% selon le Fonds monétaire international (4.3% en 2011).

Ceci, combiné aux autres dimensions de la crise, a conduit à une dégradation rapide et significative de la situation économique générale du pays, avec un financement budgétaire très difficile pour l'Etat (avec des conséquences immédiates, par exemple en termes de fourniture de services sociaux de base et de continuité des services de l'Etat), ainsi qu'à une dégradation de la situation de l'emploi. Les prémisses de possibles tensions, voire d'explosions sociales, du fait de la dégradation de la situation économique, notamment chez les jeunes, ont été notées par des observateurs. Ceci ne ferait que rajouter de l'huile sur le feu dans un contexte déjà tendu.

Il y a eu de nombreuses initiatives régionales et internationales en vue de répondre aux défis de la crise malienne. Au vu de la complexité de cette crise malienne, qui appelle une réponse globale et concertée pour résoudre des problèmes qui sont inter-reliés dans la région du Sahel, tels que les questions de gouvernance, de sécurité, de droits humains et d'assistance humanitaire, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté les résolutions 2056 (2012), 2071 (2012), 2098 (2012) et 2100(2013), dans lesquelles les Nations Unies ont souligné « que la situation du nord Mali et du Sahel était une menace pour la sécurité et la paix internationale ». Le Secrétaire Général des Nations Unies, au regard de l'importance des défis, a désigné un Envoyé Spécial pour le Sahel et le Mali afin de mobiliser les Partenaires pour une résolution rapide de la crise au Mali et par ricochet au Sahel. L'Union Africaine a fait de même, en nommant un Haut Représentant Spécial pour le Sahel et le Mali.

Une intervention militaire combinée est en cours (armée malienne soutenue par la France, le Tchad et d'autres pays de la sous-région) et il est prévu la transformation de

cette force en une Mission de maintien de la paix de l'ONU dans le cadre de la Résolution 2100 du Conseil de Sécurité (2013).

Sur le plan politique, la tenue des élections constitue une priorité pour le gouvernement du Mali (feuille de Route pour la Transition et Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014). Cette priorité est partagée par les partenaires internationaux du Mali.

Au niveau de la cohésion sociale, le Mali connaît une fragmentation réelle de sa société, cristallisant des tensions, aussi bien entre le Nord et le Sud du pays, qu'entre les différentes communautés du Nord et celles du Sud, avec des crispations réelles au sein de la classe politique.

Les acteurs politiques sont extrêmement divisés sur des questions essentielles portant sur les modalités d'organisation de la gouvernance ou encore la construction de la paix (la question de la négociation ou non avec le MNLA). Ces tensions politiques créent une situation volatile et exacerbent les dynamiques de conflit. Ces différentes tensions ont pris une dimension ethnique de plus en plus aiguë et il devient nécessaire de les apaiser.

La réconciliation et le dialogue constituent des aspects-clés de la transition malienne. Le gouvernement en a fait une priorité à travers la mise en place d'une Commission de Dialogue et de Réconciliation nationale. Néanmoins, cette réconciliation ne se réalisera pas sans cohésion sociale. Il importe que ce processus de réconciliation soit le plus inclusif possible, pour permettre la prise en compte des groupes vulnérables que sont les minorités, les femmes, les jeunes et en privilégiant le traitement des violences engendrées par des rapports sociaux basés sur la primauté du sexe masculin dans les communautés.

Un traitement jugé privilégié pour une communauté, un manque de sensibilisation dans le processus de réconciliation sont des facteurs de reprise de conflit. Il est nécessaire d'aborder ces éléments comme une composante essentielle de la sensibilisation à travers un mécanisme approfondi d'analyse de conflit.

En dépit de la crise et de ses manifestations dramatiques, il existe certaines opportunités afin de bâtir les fondements de la cohésion sociale au Mali. Il s'agit notamment de certaines valeurs de paix et de tolérance de la société malienne, du dynamisme de la société civile et de la mobilisation de la communauté internationale.

Le présent projet s'appuie sur les évolutions récentes positives et sur ces opportunités afin de contribuer à la cohésion sociale au Mali.

## **II. OBJECTIFS ET STRATEGIE**

### **a. Principes généraux**

Les périodes de transition sont des moments décisifs dans la vie des nations, en ce qu'elles marquent le passage d'un mode de gouvernance à un autre. A ce titre, elles représentent l'opportunité d'introduire des réformes structurelles et de refonder le contrat social sur un socle de valeurs partagées. Le dialogue national constitue la dimension centrale d'une telle mutation, dont l'importance est fondamentale pour la

réussite de la transformation institutionnelle et de l'enracinement de la culture démocratique.

Les Nations Unies ont soutenu de nombreux processus de restauration de la cohésion sociale et nationale, sur la base des impératifs de neutralité. Leur approche impartiale permet donc de fournir un appui technique adéquat sans interférer dans les choix des acteurs et la définition des priorités nationales. Grâce à sa présence globale et au réseau de connaissances dont il dispose, le PNUD a ainsi pu capitaliser une expertise étendue en matière d'appui aux processus de dialogues communautaires (Yémen, Népal, Liban...). En outre, il dispose d'une expertise avérée en matière de facilitation de dialogue et de consolidation du consensus national. Dans ce domaine, il peut mettre à la disposition du Mali une excellente expertise sur la base des leçons tirées, de l'expérience comparée de processus similaires menés ailleurs dans le monde, en général et en Afrique, en particulier.

De plus, en raison de leur neutralité, les Nations Unies et, plus spécifiquement, le PNUD peuvent jouer un rôle de facilitateur dans le processus de transition démocratique et d'appui à l'élaboration de la concertation nationale. Son expertise, son professionnalisme et son soutien habituel à l'organisation des concertations inclusives, participatives et transparentes prédisposent l'organisation à accompagner le processus de dialogue national sur les réformes à entreprendre pour reconstruire le tissu social.

Dans cette perspective et compte tenu de la situation politique et institutionnelle du pays, le présent projet d'appui à la cohésion sociale et de promotion d'un dialogue national est guidé par les principes et impératifs suivants:

- **La nécessité de produire des résultats concrets à court terme** pour accompagner efficacement le processus de transition politique défini par le gouvernement transitoire et contribuer à la consolidation d'une paix fragile au Nord.
- **Le renforcement des capacités à long terme:** Dans ce cadre, l'appui devra être conçu, non seulement pour répondre aux besoins immédiats des acteurs, mais aussi pour en renforcer les capacités à long terme.
- **La diligence et la flexibilité:** La nécessaire diligence implique aussi une grande flexibilité dans la mise en œuvre de l'assistance au processus de dialogue national. En effet, les circonstances politiques et institutionnelles sont susceptibles de changer. Il convient donc d'adapter l'appui aux circonstances fluctuantes. Ce besoin d'adaptation est inhérent à la nature même du processus de transition démocratique, dont l'évolution, les besoins et les priorités, ne peuvent pas toujours être définis à l'avance. Dans la mesure où le projet devra s'adapter à ces évolutions, il importe de disposer de capacités d'analyse renforcées permettant une connaissance affinée du contexte.
- **La coordination avec les partenaires:** D'autres acteurs apporteront probablement un soutien précieux au processus institutionnel. Dès lors, il est impératif de coordonner les efforts et de s'inspirer des expériences de bonnes pratiques, de manière à limiter les risques de chevauchement, de duplication et de mauvaise utilisation des ressources disponibles.
- **L'approche de sensibilité de conflit comme base de la mise en œuvre du projet:** Une analyse de conflit de façon systématique et régulière informera la mise en œuvre de ce projet.



- **Une flexibilité d'ajustement au contexte**, en vue de tenir compte de l'établissement de la future mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA).
- **L'approche-pilote**, afin de tester le meilleur positionnement du PNUD dans le processus d'appui au dialogue national et à la cohésion sociale.
- **Le dialogue national étant une priorité nationale** et ayant un intérêt pour les partenaires, les actions initiées dans le cadre de ce projet seront stratégiques avec un fort potentiel de mobilisation de ressources.

## **b. Objectifs stratégiques**

D'août 2012 à mars 2013, le PNUD a déployé un Conseiller Paix et Développement (CPD) transitoire, pour appuyer la réponse à la crise politique et institutionnelle au Mali. Le CPD a réussi à établir de bonnes relations avec les institutions-clés et à instaurer un certain niveau de confiance professionnelle qui a permis aux Nations Unies de jouer un rôle crucial dans l'appui technique. Le CPD a été régulièrement consulté dans le cadre de l'organisation de la consultation nationale et a eu des sessions de travail régulières avec des personnalités politiques et fonctionnaires de haut rang.

Ce projet, basé sur les résultats du CPD, va également tenir compte de la nouvelle réalité, c'est-à-dire le fait que le rôle purement politique dans la conduite du dialogue national sera la responsabilité de la mission politique UNOM et/ou de la MINUSMA.

Du point de vue programmatique, les orientations de la communauté internationale et donc de l'ONU ont une conséquence immédiate sur ce projet et continueront d'avoir une influence directe sur sa mise en œuvre. Par conséquent, il est crucial que le Conseiller en Cohésion Sociale, qui va prendre la relève du CPD, développe et maintienne des relations de travail efficaces avec l'UNOM et la MINUSMA. Cela se ferait à travers le Bureau du Coordonnateur Résident.

De plus, le projet – à travers le Conseiller en Cohésion Sociale – s'emploiera à maintenir des relations effectives avec les partenaires politiques [les partis politiques, les institutions politiques et la société civile] pour que l'appui au dialogue national demeure cohérent et pertinent par rapport au contexte politique. Autrement dit, il devra éviter que l'appui soit isolé de la réalité politique.

La transition malienne sera sans doute confrontée à de nombreux défis, comme l'attestent différentes analyses contextuelles. La crise politique au Sud et la guerre au Nord, constituent certains de ces défis. Aussi, la mise en œuvre du projet sera-t-elle basée sur une analyse permanente et systématique de la transition Malienne et du conflit dans le Nord.

Le présent projet se propose de contribuer à deux aspects de la dynamique actuelle au Mali, notamment :

[1] Le risque d'une accentuation de la désintégration de la société Malienne. La crise politique / constitutionnelle et la guerre au Nord du pays divisent la société et risquent de creuser davantage des lignes de conflit entre différents groupes sur des bases ethnique, politique et même économique.

[2] l'aspect positif de la transition Malienne est la volonté politique d'initier un processus de réconciliation nationale. Le projet d'organisation de concertations nationales a été initié dans ce contexte.

### **c. Objectif global :**

Le projet vise l'adhésion des citoyen(ne)s, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, à la paix et à la cohésion sociale, adhésion renforcée par des processus transparents de dialogue inclusif, respectueux de l'égalité de genre.

### **d. Stratégies de mise en œuvre**

Le projet sera basé sur les approches stratégiques suivantes :

#### **1. La théorie du changement**

Suite à l'analyse du conflit et à l'identification des causes, le projet se concentrera sur les axes suivants qui contribueront aux changements nécessaires et urgents :

- **Changements au niveau individuel :** Modifier les attitudes et les comportements des individus contribuera à une société plus tolérante, plus ouverte, et plus solide pour pouvoir gérer la crise politique et la guerre au Nord. Les changements devront se concentrer surtout sur une tolérance interculturelle et interreligieuse.
- **Bonnes relations intercommunautaires :** Des relations solides, permanentes et régulières entre les différentes communautés renforceront la résilience à la crise politiques, et augmenteront la probabilité de consolider une cohésion sociale, car le contact entre les différents groupes ethniques évite la construction de stéréotype et d'images conflictuelles. Ces contacts intercommunautaires se feront d'avantage au Nord du pays, où les tensions ethnique et religieuses sont très vives.
- **Attitudes publiques :** La guerre et la violence sont souvent renforcées par des préjugés, des stéréotypes, des perceptions erronées et l'intolérance des différences dans la société. En faisant de la promotion d'une culture de tolérance, de cohésion sociale et de paix et en utilisant efficacement les medias, on peut changer la perception publique ainsi que les attitudes publiques.
- **Inclusion sociopolitique :** Une transition nationale, pour sortir de la crise constitutionnelle et politique, a beaucoup plus de chance d'avoir des résultats durable si les nouveaux changements politiques sont portés par toutes les composantes de la société. Par conséquent, il est important que les différentes composantes de la société Malienne puissent participer à la transition au niveau national.
- **Changements au niveau de la structure sociopolitique :** Pour mieux consolider les changements de la transition, il convient d'instaurer des changements structurels au niveau sociopolitique. Ceci suppose que les différents groupes de la société Malienne aient la capacité de participer à une concertation nationale ; qu'il y ait des mécanismes et structure transparents et inclusifs pour que les différentes groupes de la société puisse participer à un dialogue national ; que les organes qui sont mandatés pour organiser une concertation nationale ait la formation nécessaire pour bien gérer ce processus.

## **2. La stratégie de mise en œuvre du projet**

La stratégie du projet est basée sur une approche de renforcement de capacités et d'accompagnement, en appuyant les parties prenantes nationales et locales à trouver des solutions adaptées à leurs priorités, à travers une assistance technique et un soutien à la consolidation du consensus. En effet, le rôle du PNUD est d'appuyer et de renforcer des structures et mécanismes de concertation nationale et communautaire qui permettent une participation active et démocratique des citoyens.

Concrètement, le projet favorisera le partage d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement de capacités à travers, notamment les formations. Dans un contexte de transition, les mécanismes de concertation nationale pouvant évoluer, le projet s'adaptera si nécessaire, de façon stratégique en vue de mieux accompagner ce changement et d'appuyer la mise en place des structures de dialogue aux niveaux national et communautaire.

Le type d'appui technique à apporter aux processus de dialogues communautaire et national portera sur :

- la conduite des processus de dialogue avec les acteurs-clés au niveau des collectivités et l'interface au niveau national ;
- des sessions de partage de bonnes expériences en mettant l'accent sur les défis et la manière de les surmonter ;
- l'appui à la production d'outils d'analyse et de prospective politique pour aider à la structuration des débats et des négociations entre les différents acteurs impliqués ;
- la mobilisation de la société civile et des médias ;
- les modalités et moyens d'une contribution effective de la société civile au processus de mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- la réalisation d'actions d'IEC en direction des populations ;
- des actions de formation des hautes autorités, ainsi que des autorités au niveau des collectivités, en indiquant les rôles que chaque institution devrait jouer pendant le dialogue national ;
- des actions de formation en matière de débat public pour ceux qui participeront au dialogue national ;
- des activités particulières de promotion d'une cohabitation pacifique et d'une cohésion sociale dans les communautés d'accueil des personnes déplacées internes à Bamako.

## **III. COMPOSANTES DU PROJET**

Le projet s'articule autour de la mise en place, aux niveaux local et national, de mécanismes efficaces de renforcement de la cohésion sociale, de promotion du dialogue national et de restauration de la confiance entre les acteurs, durant la période de transition et au-delà.

Il comprend trois composantes qui sont orientées vers un renforcement des capacités :

- des autorités locales et coutumières ;
- des organisations de la société civile, en particulier celles œuvrant dans la prévention et la gestion des conflits ;
- des médias ;
- et des acteurs du dialogue national.

Le projet vise en outre à renforcer de manière transversale, au sein des différentes composantes, les dimensions suivantes :

- la participation des femmes et des jeunes, en tant qu'acteurs-clés et facteurs de changement, ainsi que celle des groupes les plus défavorisés et/ou les plus vulnérables ;
- l'implication effective des représentants des institutions et organisations des différentes régions du pays.

Ces trois composantes sont les suivantes :

1. Renforcement de capacités dans l'élaboration de mécanismes durables d'analyse de conflit;
2. Promotion du dialogue national;
3. Assistance technique pour la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet;

### **Composante 1 : Renforcement des capacités des parties prenantes dans l'élaboration de mécanismes durables d'analyse et de gestion de conflit**

Cette composante se réalisera à travers un appui au renforcement des capacités et à l'implication effective des parties prenantes au processus de renforcement de la cohésion sociale et de promotion du dialogue national : acteurs du dialogue politique, mais aussi autorités locales et coutumières, communicateurs traditionnels, députés, femmes, jeunes et groupes vulnérables.

Un accent particulier sera mis sur les femmes, en tant que garantes de la stabilité familiale, notamment en période de conflit et dépositaires de la cohésion et de la paix sociales, donc facteurs de changement pouvant jouer un rôle moteur dans la prévention et la gestion des conflits.

Dans la récente crise que connaît le pays, le mouvement des femmes du Mali s'est mobilisé pour prendre une part active aux négociations sur la transition à Ouagadougou. Ainsi, avec l'appui de l'ONUFEMME, des membres du Réseau Paix et sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO/Section Mali (REPSPECO/Mali) ont pu participer aux négociations à Ouagadougou, où elles ont pu influencer sur la déclaration finale pour la prise en compte des dispositions en rapport avec les violences faites aux femmes et aux filles. Aussi, les Organisations féminines du Mali, se sont regroupées au sein d'une Alliance des Femmes pour un Mali Uni, où elles ont pu mener des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de médiation aussi bien au plan national, sous régional qu'international.

Cependant, durant toutes ces crises à répétition, le rôle fédérateur et réconciliateur des femmes dans la société malienne n'a pas été suffisamment mis à contribution pour renforcer la cohésion sociale et atteindre ainsi une paix durable.

Conscient de ces défis, le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO a regroupé l'ensemble des femmes pour une meilleure coordination de leurs actions. Il a été soutenu par ONUFEMME et par le PNUD dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions concertées des femmes du Mali pour la cohésion sociale, la médiation et la prise en compte de la problématique genre dans le processus transitionnel. Le projet devra donc œuvrer à prendre en compte les préoccupations inscrites dans le plan d'actions du Réseau, de manière à conforter la participation effective et efficiente des femmes dans le processus du dialogue que le Mali s'apprête à amorcer pour réconcilier ses filles et ses fils.

Enfin, il est heureux de constater que la Commission Dialogue et Réconciliation nouvellement installée et composée de 33 membres, compte sept femmes dont une au poste de Vice Présidente. Ceci est assurément la manifestation de la volonté politique des autorités de la transition d'impliquer les femmes dans la recherche de solutions à la crise malienne, mais certainement aussi, le résultat des combats et des actions de sensibilisation/plaidoyer menés par les femmes elles-mêmes pour leur implication dans la gestion des affaires du pays.

La crise au Mali étant très volatile, le projet s'appuiera à conceptualiser un mécanisme d'analyse et de gestion de conflit. De manière préliminaire, une évaluation préalable réalisera l'identification des partenaires-clés, notamment les ONGs, universités ou instituts de recherche. Suite à cette évaluation, une équipe ou un réseau de personnes-ressources sera formé(e) en analyse et gestion de conflits.

Le PNUD pourra valoriser la méthodologie du CDA (ConflictDevelopmentAnalysis), récemment mise à jour.

Pour la mise en œuvre, une équipe de 5 personnes développera des analyses systématiques et sur la dynamique Malienne. Ces analyses seront remises au PNUD, au Système des Nations Unies, et si possible aux parties prenantes dans le processus du dialogue. Par exemple, certaines analyses pourraient prévoir des scénarii ou des perspectives informant le processus de transition directement. Après 8 mois, l'exercice d'analyse et sa contribution au processus du dialogue seront évalués.

## **Composante 2 : Promotion du dialogue national et de la cohésion sociale**

Cette composante porte sur deux volets.

Le premier est relatif au renforcement de la Commission Dialogue et Réconciliation. Les activités qui cibleront la Commission Dialogue et Réconciliation se concentreront sur les points suivants :

- Echange de différentes expériences régionales et internationales ; un Expert animera un atelier expliquant différentes leçons et expériences de modèles de concertation nationale. L'objectif est d'accompagner les membres de la Commission dans leur processus de mise en place d'un modèle Malien de concertation nationale.

- Le Conseiller en Cohésion Sociale accompagnera la Commission pendant ses délibérations sur le modèle de dialogue national. Dans ce cadre, l'appui technique se concentrera sur des aspects pratiques comme : la définition du mandat du dialogue national et l'établissement des règles du jeu pour prendre des décisions ; la formulation de critères de sélection des participants (inclusion, avec

une attention particulière à la participation des femmes) ; l'élaboration de l'agenda ; etc.

L'objectif de ce volet est de garantir que la Commission puisse prendre une décision basée sur une connaissance pertinente de modèles de dialogue national ayant été utilisés dans la région ou ailleurs.

Le second volet ciblera essentiellement les organisations de la société civile et les médias.

Les acteurs de la société civile participant au Dialogue National recevront une formation en conduite et gestion des débats publics, en gestion de conflits, entechniques de négociation, etc. Ces formations renforceront la qualité et le niveau de leur participation lors du processus de concertation nationale. Les représentants de la société civile, en particulier, bénéficiaires de cette formation, verront leurs capacités renforcées. Ce qui contribuera à rendre le processus plus inclusif et participatif.

Une équipe d'une vingtaine de formateurs sera formée par un (des) expert(s) en débats publics, négociations et gestion de conflits. Des sessions de formation seront organisées à Bamako pour ceux qui seront formellement sélectionnés pour participer au dialogue national. Dans la mesure où des séries de dialogues seront organisées à travers le pays, ces formateurs voyageront à travers le Mali pour former des représentants de la société civile qui participeront au dialogue national.

Il s'agira plus précisément de réaliser les actions suivantes :

- i. formation d'une équipe de formateurs en débat public, gestion de conflit et négociation ;
- ii. organisation de sessions de formation en débat public, gestion de conflits et négociation, pour les représentants des populations devant participer au dialogue national, à savoir, d'une part, les personnes à fort leadership qui seront formellement sélectionnées aux niveaux national et local et, d'autre part, les autorités locales et les représentants des organisations de la société civile, ainsi que des représentant des partis politiques et membres de la Constituante.

Ce volet est spécifiquement relatif au renforcement de la cohésion sociale. Les activités ciblant la société civile portent essentiellement sur :

- o Le renforcement de capacité de la société civile en termes de résolution et de prévention de conflit ;
- o L'élaboration de mécanismes permettant de créer et de renforcer les contacts entre différents groupes ethniques et religieux. Ceci sera fait par des formations, suivies par des stages et activités concrètes.

En ce qui concerne les médias, le volet cohésion sociale visera à favoriser la mise en œuvre d'activités pilotes intra-communautaires là où il y a des défis en raison du conflit. De manière spécifique, le volet relatif aux médias vise deux principaux objectifs : (i) renforcer la capacité des médias maliens à exercer leur rôle en matière d'information du public et de mobilisation sociale de manière objective et transparente, (ii) promouvoir une connaissance minimale des citoyens sur l'importance du processus de dialogue national et sur les réformes envisagées par le pays, afin de favoriser leur participation effective.

Il s'agira concrètement de travailler avec les médias et de les former pour qu'ils puissent jouer un rôle constructif pendant la transition.

Enfin, cette composante se réalisera à travers l'appui à la production d'outils pour l'analyse politique économique et à la prise de décision (scénarii, prospectives, ...).

### **COMPOSANTE 3 : Assistance technique pour la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet**

Cette composante vise essentiellement à doter le projet de ressources humaines, techniques et financières adéquates pour une mise en œuvre efficiente des actions.

Elle comporte également un volet de suivi-évaluation pour donner la flexibilité requise dans les situations volatiles, comme c'est le cas dans la crise malienne. Dans ce contexte, un personnel de qualité sera recruté dont des Volontaires nationaux pour la mise en œuvre du projet. Un appui conseil du Bureau du PNUD pour la Prévention et la Gestion des Conflits (BCPR) est également prévu. La méthode de gestion axée sur les résultats sera utilisée pour une mise en œuvre efficiente et efficace du projet.

## **IV. MODALITES DE GESTION ET CONTEXTE LEGAL**

### **1. Durée et financement du projet**

La mise en œuvre rapide du projet devrait permettre de prendre le relais de l'assistance immédiate préalablement mise en place. La durée prévue est de deux ans, délai probable d'achèvement du processus démocratique, de retour à l'ordre constitutionnel et de mise en place d'une législature normale. Le renforcement parlementaire et l'appui au dialogue national devraient ainsi se poursuivre et viser le long terme, afin de contribuer au renforcement du processus démocratique mis à rude épreuve par la crise. Dans ces conditions, l'appui est conçu, non seulement pour répondre aux besoins immédiats des acteurs, mais aussi pour renforcer leurs capacités à long terme.

Le financement du projet sera assuré à travers plusieurs sources de financement, y compris la contribution du PNUD. A cet effet, il est envisagé de mettre en place un panier ou fonds collectif (basket funds) regroupant les contributions des divers partenaires intéressés.

### **2. Structure de gestion du projet**

#### **Exécution du projet**

Le projet sera exécuté par le PNUD Mali, en partenariat avec les organes et acteurs nationaux concernés, notamment les représentants des autorités locales et coutumières, les organes représentatifs de la société civile et des médias, le Réseau des communicateurs traditionnels, l'Assemblée nationale, le Conseil Economique et Social, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Administration territoriale, le Haut Conseil des Collectivités Locales et la Commission Dialogue et Réconciliation. Il sera coordonné par un fonctionnaire du PNUD de haut niveau, portant le titre de « Conseiller en Cohésion sociale », sous la supervision directe du Coordinateur Résident des Nations Unies, qui en assurera le suivi de la mise en œuvre.

Le projet aura donc pour ancrage institutionnel, le Bureau du PNUD, avec comme partenaires de mise en œuvre certaines des structures et organisations ci-dessus citées. Chaque partenaire de mise en œuvre constituera une équipe de réalisation de son volet d'activités et désignera un interlocuteur pour le suivi avec le PNUD du programme de travail.

Le Conseiller en Cohésion sociale sera chargé d'appuyer le pilotage stratégique du projet et le suivi du respect de l'agenda, pour mener à bien les actions programmées et aider au renforcement des capacités des différents acteurs. Il sera appuyé par deux Experts et une équipe de quatre volontaires nationaux.

Il devra, à cet égard : assurer les plaidoyers nécessaires à une éventuelle mobilisation de ressources ; appuyer la préparation des cahiers de charge relatifs aux objectifs et stratégies déclinés dans le programme de travail du projet ; assurer la mise en cohérence des activités, y compris l'appui à la définition des chronogrammes ; élaborer les termes de référence des études à mener et actions à entreprendre dans les domaines concernés ; et encadrer les missions d'études et/ou d'appui mobilisées.

Le Bureau du PNUD sera responsable de la gestion au jour le jour du projet et de la mise en œuvre des décisions prises. Il veillera à ce que le projet produise les résultats assignés, selon les normes de qualité requises, en respectant les contraintes de temps et de coût.

La mise en œuvre avec la diligence, la flexibilité et l'adaptation requises sera assurée par une équipe de spécialistes, mise en place autour du Conseiller en Cohésion sociale, afin de gérer et d'adapter l'assistance en fonction des circonstances. A cet effet, l'équipe sera composée de Conseillers couvrant les domaines requis pour la mise en œuvre du projet et travaillant étroitement avec les partenaires nationaux, afin de garantir l'appropriation du programme et de ses résultats par les Maliens.

En ce qui concerne les capacités du Bureau du PNUD suite au choix de la modalité d'exécution directe, il conviendra, en fonction des choix programmatiques et de l'évolution du portfolio, de toujours s'assurer que les capacités sont bien présentes au sein du Bureau, au niveau du Programme comme à celui des Opérations, pour une mise en œuvre efficiente des actions. Il faudra à tout prix éviter des goulots d'étranglement, ce qui suppose une bonne planification des ressources humaines et veiller à ce que les équipes déployées travaillent en parfaites collaboration et coordination avec les Conseillers nationaux.

### **Suivi/Evaluation**

Les procédures du PNUD en matière de suivi et d'évaluation seront appliquées pour assurer la transparence de l'utilisation des ressources du projet. Un suivi rapproché sera fait dans le cadre d'un dispositif de pilotage destiné à assurer, en concertation avec les partenaires, la supervision et l'évaluation régulière des activités du programme, de manière à effectuer les ajustements requis, en cas de besoin.

Un plan de suivi-évaluation sera élaboré à cet effet et soumis à l'approbation de l'instance de pilotage. Le suivi financier sera assuré par le Coordinateur national et l'Expert du PNUD, qui transmettront des rapports d'activités et financiers de manière régulière au Comité de pilotage et aux partenaires du projet.



### **3. Contexte légal**

Ce document, combiné au Plan d'Actions du Programme Pays (CPAP) signé entre le Gouvernement et le PNUD, constitue un document de projet, au sens de l'Accord Standard d'Assistance de Base du 25 avril 1987. Toutes les clauses du CPAP lui sont également applicables. Des modifications ne peuvent être apportées au présent descriptif de projet qu'avec la signature du Représentant résident du PNUD et sous réserve de l'approbation du partenaire national et à la condition qu'elles ne remettent pas en cause les objectifs immédiats, les résultats et les activités du projet.

### **V. RISQUES**

Dans la situation de crise que traverse actuellement le Mali, les risques internes et externes suivants seront à considérer et à mitiger dans la mise en œuvre du présent projet.

- **Insuffisante adhésion des institutions**

L'adhésion des institutions que sont la Primature, la Présidence de la République et l'Assemblée Nationale sera déterminante pour la réussite du processus, qui devra être conduit par un groupe de facilitateurs nationaux indépendants légitimes et objectifs. Cela suppose une volonté et un engagement politiques forts à tous les niveaux de l'Etat, ainsi qu'une solidarité gouvernementale effective. Par ailleurs, la légitimité du dialogue national ne dépend pas seulement de l'élection libre, équitable et transparente des participants, mais tient aussi à la manière dont ses membres exerceront leur mandat, ainsi que du niveau d'ouverture, de participation et de transparence des travaux. Le PNUD partagera à cet égard des modèles de dialogue national en vue de mettre en place des mécanismes inclusifs, participatifs et transparents.

- **Insuffisante implication des acteurs**

Le succès d'un tel projet dépend aussi et surtout de l'adhésion de tous les acteurs nationaux, étatiques et non étatiques, du changement positif d'attitudes et de comportements de la part des acteurs et de la mobilisation effective des différentes parties prenantes.

- **Faible conviction pour la formule du Dialogue National**

L'assistance du PNUD se concentre sur un appui technique, par un partage d'expériences et modèles de dialogue participatifs, inclusifs et transparents. Dans le cas où les autorités décideraient de continuer avec un modèle ne suivant pas des principes généraux de dialogue national, les Nations Unies pourraient réviser leur format d'appui au processus du dialogue national au Mali.

- **Non réalisation du dialogue politique et prolongation de la crise institutionnelle**

Si la situation politique ne permet pas d'entreprendre un processus de dialogue national, le projet contribuera à faire atténuer les tensions entre les parties prenantes tout en appuyant le déroulement d'une transition constructive et non-violente. En

somme, le projet se limiterait à un appui technique au processus de mitigation de la crise politique.

- **Aggravation de la situation socio-économique**

Si l'économie malienne a des difficultés fondamentales à se reprendre en mains, si le taux de chômage augmente et si les tensions sociales au niveau des collectivités deviennent de plus en plus graves, cela risque de donner plus d'ampleur et de profondeur à la crise. En effet, l'augmentation des tensions sociales consécutives à la crise politique et institutionnelle représente l'un des éléments majeurs d'aggravation de la crise, particulièrement en période pré électorale [2013]. Une analyse permanente de la situation par le Coordonnateur du projet permettra de faire des ajustements immédiats et pertinents pendant la mise en œuvre du projet.

- **Risques sécuritaires**

L'environnement sécuritaire du Mali s'est considérablement dégradé. Les niveaux de sécurité du SNU ont été revus récemment à la hausse et sont passés au niveau 5 pour l'ensemble de la partie Nord du pays et au niveau 4 pour la partie Sud (y compris Bamako). L'environnement sécuritaire actuel est précaire et pourrait se détériorer si le Gouvernement de Transition ne s'engage pas rapidement dans le sens d'un retour à la légitimité institutionnelle et démocratique, à travers la conduite d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale et l'organisation d'élections présidentielles et législatives dans les prochains mois. En ce qui concerne particulièrement la situation au nord du pays, elle présente plusieurs risques dont, notamment, un enlisement qui pourrait découler des incertitudes liées aux négociations envisagées avec les représentants des populations du Nord et provoquer ainsi la montée de l'insécurité dans les régions frontalières avec les pays voisins du Mali.

## **VI. COORDINATION**

- **Division des tâches et responsabilités au sein de la famille des Nations Unies**

Le positionnement du PNUD dans certains domaines liés à la transition (dialogue/réconciliation ; Etat de droit ; gouvernance transitionnelle ; réforme du secteur de la sécurité ; etc.) devrait permettre une bonne division des tâches et une meilleure coordination des appuis au sein de la famille des Nations Unies pour renforcer le « delivering as one ». Dans cet esprit, des discussions préalables viseront à clarifier les rôles, les responsabilités et les complémentarités.

Des modalités de collaboration plus spécifiques seront discutées avec la MINUSMA dès que les conditions opérationnelles d'établissement de cette Mission seront réunies.

- **Communication**

Tout dialogue national, surtout en période de transition, fait face au défi de la communication en temps réel sur ses programmes et projets. Ceci pourrait avoir un impact par rapport à l'implication des populations, à leur participation au dialogue et à la transparence du processus de la transition. A cet égard, le PNUD devra développer des capacités de communication à l'intérieur des structures ou organes des différents partenaires de mise en œuvre du projet.

- **Mobilisation des ressources**

L'appui qui sera apporté à travers le présent projet débouchera, entre autres, sur la formulation de propositions de projets/programmes pour lesquels des financements externes seront nécessaires. Une stratégie de mobilisation de ressources bien conçue, coordonnée et proactive réduira le risque de sous-financement. Une bonne coordination entre le Bureau de Pays et le Siège sera également nécessaire.

## **VII. CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES**

(Voir le tableau des pages suivantes)

## CADRE DE RESULTATS ET RESSOURCES

Produits	Chronogramme				Partenaire national	Donor	Fonds	Description budget	Account	Montants
	T1	T2	T3	T4						
<b>Baseline: Modèles de dialogues national et intercommunautaire faibles</b>										
<b>Cible: Convaincre les autorités et parties prenantes d'établir des dialogues national et intercommunautaire participatifs, inclusifs et transparents</b>										
Indicateurs: Fonctionnement effectif des instances de suivi du processus de dialogue. Régularité des débats et définition d'un modèle de dialogue national consensuel. Mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de sensibilisation et de communication concernant le dialogue. Appui technique adéquatement assuré et programme mis en œuvre, suivi et évalué de manière efficace.										
<b>COMPOSANTE 1: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES DANS L'ELABORATION DE MECANISMES DURABLES D'ANALYSE DES CONFLITS</b>										
Activité 1.1 : Renforcement des capacités des différents partenaires de mise en œuvre en matière de formulation d'un modèle de Dialogue National, à travers l'élaboration de modèles inclusifs, participatifs et transparents de dialogues national et intercommunautaire										
	Echanges d'expériences sur les pratiques internationales, en particulier régionales de dialogue national et communautaire							Ateliers et consultants		25 000
	Formations pour les membres de la Commission Dialogue et Réconciliation et du Comité de suivi du processus du Dialogue National et communautaire							Ateliers		10 000
	Accompagnement et appui conseil aux membres de la Commission Dialogue et Réconciliation.							Ateliers		5 000
	Ateliers de haut niveau avec des leaders d'opinion							Ateliers et consultants		30 000

**Activité 1.2 : Organisation d'un Forum national de haut niveau sur l'unité, la paix et la sécurité**

	<p>Elaboration de TDR. Identification &amp; invitation de personnes ressources extérieures en qualité de consultants ; invitation de hautes personnalités en qualité de panélistes. Sélection d'un prestataire de service/traiteur ; Organisation matérielle du Forum.</p>								Forum; consultants, hautes personnalités/ panélistes	60 000
	<p>Elaboration et publication du Rapport du Forum ; Suivi de la mise en œuvre des recommandations du Forum.</p>								Consultants et sous-traitance	20 000

**Activité 1.3 : Renforcement de capacités en matière de prévention des conflits au niveau des collectivités en vue de renforcer la cohésion sociale au niveau communautaire**

	<p>Ateliers de formation sur la prévention de conflit, la tolérance et la médiation, à l'intention des journalistes, partis politiques, et société civile (5 ateliers nationaux et 8 régionaux)</p>								Ateliers consultants et	100 000
	<p>Appui aux activités de pilotage [incluant la sélection des formateurs de formateurs]</p>								Consultation et sous-traitance (10 stagiaires)	105 000

**Activité 1.4 : Formations en débats publics et gestion des conflits des personnes-clés du processus de dialogue.**

	<p>Formation d'une équipe de formateurs (30) en débats publics, gestion des conflits et négociation</p>								1 Consultant international et 30 formateurs nationaux	35 000
	<p>Sessions de formation en débats publics, gestion des conflits et négociation pour les participants au dialogue national</p>								10 Ateliers nationaux et 3 formations par région (consultants nationaux)	140 000

	Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation, de mitigation et de gestion des conflits pour les professionnels des médias et les représentants de la société civile										Ateliers Consultants nationaux et nationaux	50 000
	Sensibilisation dans les communautés d'accueil des personnes déplacées internes, pour une cohésion sociale et une cohabitation pacifique (50 000 personnes déplacées)										Campagnes Personnes- ressources (consultations nationales)	50 000
<b>COMPOSANTE 2: PROMOTION DU DIALOGUE NATIONAL</b>												
	Formation de journalistes sur les méthodes de reportage en période de conflit											5 000
	Assistance à la Commission de Dialogue et Réconciliation à travers l'appui à l'élaboration de leur stratégie de communication et de sensibilisation sur le Dialogue National											10 000
	Organisation de débats publics sur les thèmes essentiels pour le Dialogue National											50 000
<b>Activité 2.1 : Développement d'un mécanisme d'analyse du conflit Malien, en collaboration avec les ONG identifiées lors du diagnostic</b>												
	Etude d'évaluation des capacités d'analyse des acteurs de développement [universités, ONGs, instituts de recherche...]											10 000
	Formation d'une équipe d'experts [5] qui seront chargés de mener l'analyse des dynamiques de conflit											5 000
	Mise en place du mécanisme d'analyse, avec un focus sur la problématique de la participation des femmes au processus de dialogue national											50 000

	Développement de mécanismes d'analyse et de réflexion en vue d'éclairer le débat politique de la transition																					2 000
<b>COMPOSANTE 3: ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET</b>																						
<b>Activité 3.1: Appui technique</b>																						
	Expert international Cohésion Sociale																					PM
	Expert national en dialogue (SB5)																					50 000
	Appui technique International (CPG/BCPR)																					20000
	Expert Paix et Dialogue (VNU International)																					70000
	VNU nationaux (04) en mobilisation sociale																					10 000
<b>Activité 3.2. Acquisition des moyens matériels et logistiques</b>																						
	Achat de quatre véhicules																					150 000
	Frais de maintenance et de fonctionnement du véhicule																					50 000
	Unités informatiques et équipements multimédia																					40 000
	Mobilier, fournitures et consommables																					20 000
<b>Activité 3.3: Capitalisation et suivi- évaluation</b>																						
	Coordination avec les partenaires																					5 000
	Evaluation & Audit du projet																					10 000
	GMS (Frais de gestion)																					35 000
	<b>Total général, dont contributions :</b>																				<b>1 222 000</b>	